

Avrillémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

www.ville-avrille.fr



Crise sanitaire : faire face à l'exceptionnel

L'ACTUALITÉ

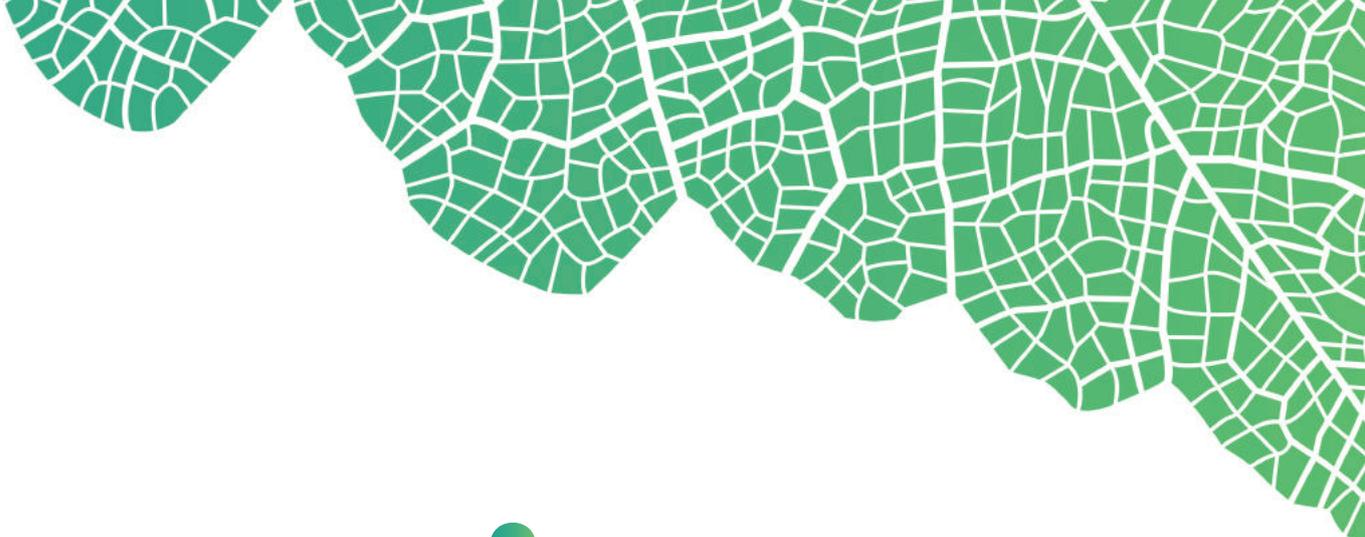
Un budget à la hauteur du contexte

ILS FONT LA VILLE

Une Avrillaise parmi les finalistes

LA VILLE AVANCE

La salle Marie Paradis vers les sommets



 **agir** face à
l'enjeu
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

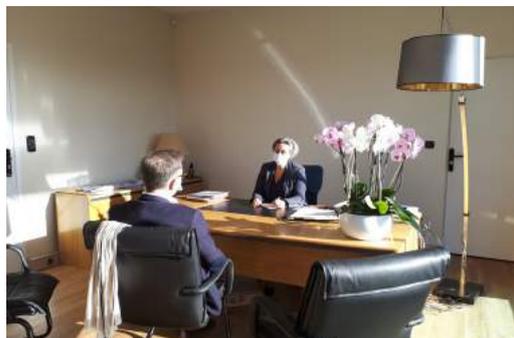
**Proposez
vos idées
pour le territoire**

• sur angersloiremetropole.fr •



angers loire
métropole
communauté urbaine

VOS ÉLUS EN ACTION



Samedi 10 octobre, Caroline Houssin-Salvetat, maire d'Avrillé, tenait sa première permanence sans rendez-vous. De nouveaux temps de rencontre et d'écoute seront organisés en 2021.



Vendredi 23 octobre, les membres du Conseil des Sages ont été accueillis en mairie par les élus municipaux lors d'une cérémonie de remerciements pour leur investissement pendant les 18 dernières années.

Élus municipaux et associations sportives étaient présents, samedi 24 octobre, pour l'ouverture officielle de la salle Marie Paradis : un équipement à la pointe pour la pratique de l'escalade, du basket et du badminton.



Dès le début du second confinement, vendredi 30 octobre, les élus d'Avrillé se sont mobilisés en appelant les commerçants et les personnes fragiles pour leur apporter leur soutien et connaître leurs besoins.



Mercredi 11 novembre, les élus ont rendu hommage aux Morts pour la France. La cérémonie s'est déroulée dans un format réduit, avec un dépôt de gerbe par Caroline Houssin-Salvetat, maire d'Avrillé, accompagnée de Patrice Lucas, adjoint à la culture, au jumelage et au patrimoine, Laurent Prétrot, conseiller régional et deux représentants des Anciens Combattants.



SOMMAIRE

EDITO / 4

ACTUALITÉ / 5-12

- 5 La Police municipale au plus près des habitants
- 6 Un budget 2021 à la hauteur du contexte
- 7 Le Conseil des Sages change de visage
- 8 Confinement : des services adaptés
- 11 Une mobilisation inédite au service des pros
- 12 Les artistes sur les planches

ILS FONT LA VILLE /13

13 Le jardin d'une Avrillaise parmi les finalistes !

LA VILLE AVANCE / 14-15

14 Angers Loire Métropole accélère

15 Le salle Marie Paradis s'élance vers des sommets

TRIBUNES / 16

EN IMAGES / 17

AGENDA / 18-19

Caroline Houssin-Salvetat
Maire d'Avrillé,
Vice-Présidente d'Angers Loire Métropole



Solidaires face aux défis

Chères Avrillaises, Chers Avrillais,

L'impact du contexte sanitaire dans lequel nous vivons est d'une ampleur inédite. Il nous interpelle tous.

Au plus près de la population, vos élus, comme les agents de la Ville, n'ont jamais cessé d'être au travail. Ils se sont mobilisés pour adapter les services de la collectivité aux nombreuses évolutions rendues nécessaires.

J'ai fait le choix de soutenir les compagnies de théâtre vivant en continuant à accueillir les artistes en résidence, en reportant les spectacles et en rétribuant les compagnies à hauteur de 90% de leur cachet sur 2020.

En solidarité avec les entreprises, les commerçants, les associations qui souffrent des conséquences du confinement, le site de la Ville a été adapté pour relayer les mesures prises, ainsi que les informations pratiques du *click and collect* et les dispositifs d'aide. Pour celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec le numérique ou qui n'y ont pas accès, vos élus ont distribué dans chaque foyer un document reprenant l'essentiel des informations.

Ce 2^e confinement signifie aussi davantage d'isolement pour beaucoup. Depuis fin octobre, vos élus continuent d'appeler les personnes isolées inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Avec l'opération *Un livre un sourire*, un livre de la médiathèque leur est offert. Je remercie de nouveau la générosité de cœur des Avrillais qui portent à ces habitants une attention et un soutien permanents.

Nous restons attentifs aux besoins des habitants et des acteurs de la Ville, et nous déployons adaptabilité, réactivité et innovation, comme le démontre le budget primitif présenté en Conseil municipal le 15 décembre dernier. Ce budget 2021, rigoureux, volontariste, a été élaboré pour renforcer des actions culturelles et sociales, enclencher les projets structurants du mandat, s'engager résolument dans la transition écologique, investir pour demain dans une volonté d'équilibre.

Pour maintenir un temps festif et soutenir les producteurs locaux et les commerçants, des animations du *Noël en lumière* et du *Noël solidaire de commerçants* vous sont proposées.

Pour cette nouvelle année 2021, qui, je l'espère, marquera la fin de cette pandémie, je vous souhaite une bonne santé et une belle et heureuse année pleine d'énergie, de projets et de solidarités. La cérémonie festive des vœux ouverte à toute la population, que j'avais imaginée lors de ma campagne, ne pourra pas se tenir par mesure de précaution sanitaire. Mais souhaitons que 2021 nous permette de nous retrouver autour d'événements collectifs.

J'ai pleinement conscience que cette période est difficile pour chacun d'entre vous. Cependant, je reste persuadée que la solidarité et l'esprit d'entraide nous permettront de rester unis, de continuer à surmonter les épreuves et à relever les défis qui se présentent à nous avec détermination et énergie.

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : du lundi au vendredi le matin de 9 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 le samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h
- **CAF** : prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1^{ers} et 3^e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.
- **Police municipale** : 02 41 37 41 03



Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.
- **Esplanade de l'Hôtel de ville**, le mardi de 16h à 19h



Avrillé ville parc



@avrille49



@avrille_49

SÉCURITÉ

La Police municipale au plus près des habitants

C'est un enjeu pris en compte par l'équipe municipale depuis son installation. La sécurité et la prévention des troubles à l'ordre public font partie des préoccupations des citoyens, et la préservation d'un cadre de vie serein est un objectif partagé par de nombreux Avrillais.

La Ville continue donc le déploiement de ses outils pour veiller au bien-être de chacun et à l'intérêt général.

Cela passe par le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires depuis le mois de septembre, qui viennent conforter les possibilités d'intervention en urgence auprès des habitants, de surveillance aux abords des sites fréquentés, de patrouille dans le cadre du dispositif Tranquillité vacances, ou encore, parmi bien

d'autres missions, en particulier en matière de prévention, sur la sécurité routière auprès des publics scolaires, ou auprès des seniors, etc.

En complément de ce travail de terrain, l'installation d'équipements de vidéoprotection se poursuit sur les sites stratégiques : entrées de ville, équipements publics, lieux de passages les plus fréquentés, etc. L'installation de nouvelles caméras permet de renforcer le maillage et donc d'accompagner la Police dans ses investigations, mais aussi de prévenir ou punir les incivilités, comme par exemple le dépôt sauvage de déchets.



« La sécurité et la tranquillité participent étroitement de la qualité de vie et du bien-être des Avrillais. Cela est vrai notamment pour les plus fragiles, à la protection desquels nous sommes très attachés. Avrillé, comme toutes les communes de l'agglomération angevine, peut subir des faits de délinquance, parfois exagérément médiatisés, mais demeure globalement une Ville où il fait bon vivre : nous portons l'ambition de préserver et consolider cet acquis ».

Jean Halligon, adjoint à la santé, à la prévention et à la sécurité

ENFANCE

Davantage de places en accueil de loisirs

Mi-octobre, pour répondre à la demande des familles avrillaises, les élus ont décidé d'augmenter la capacité d'accueil de loisirs. Pour les enfants de 3 à 6 ans, le nombre de places disponibles le mercredi et les vacances scolaires augmente de 60%. Pour leurs aînés, les 6-12 ans, ce nombre est régit par une réglementation différente et passe à 120 sur la journée.

Dès le mois de novembre les enfants ont été accueillis dans des locaux du groupe

scolaire du Bois-du-Roy, jusqu'alors utilisés par les élèves pendant les travaux de rénovation de leur établissement. La Ville a décidé de conserver ces locaux et de les mettre à disposition du centre de loisirs pour apporter une réponse immédiate provisoire à la forte demande des familles.

Renseignements et réservations :
02 41 37 41 35
education.enfance@ville-avrille.fr



« Plusieurs familles cherchaient un mode de garde pour leurs enfants le mercredi à Avrillé. Sensibles à leurs difficultés, nous avons pris cette première mesure, tout en amorçant une réflexion plus large sur une façon pérenne d'augmenter l'offre d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le territoire ».

Séverine Cros, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation

FINANCES

Un budget 2021 à la hauteur du contexte

Les élus se sont prononcés sur le budget de l'année qui vient. L'exercice est marqué par deux enjeux : le contexte sanitaire d'une part, et le début de mandat d'autre part.



Parmi les projets de l'année 2021, l'implantation d'une piste dédiée aux sports de glisse parc Brassens.

Au cours du premier débat d'orientations budgétaires du mandat, au début de l'automne, les élus ont défini les principaux axes du budget 2021.

Bien que la situation des finances de la Ville soit saine, la construction de ce budget s'inscrit dans un contexte particulier car la crise sanitaire nous impacte tous. Il convient de rester attentifs aux besoins des habitants et des acteurs de la Ville, particuliers comme professionnels, mais également de penser les

investissements de demain.

Parmi les priorités de la nouvelle équipe, les investissements nécessaires à la reconstruction de l'espace Lino Ventura, dont les premiers jalons sont déjà posés.

2021 sera également le début d'un projet d'implantation de structure de sports de glisse dans le parc Brassens : les élus prévoient d'y consacrer 360 000 euros.

Autre projet qui devrait s'amorcer dans

l'année qui vient : la construction d'une nouvelle médiathèque (crédits d'études 100 000 €).

Un investissement spécifique a été prévu pour étudier la refonte de l'accueil de loisirs et adapter au mieux la réponse de la Ville à la demande des familles.

Pour l'année 2021, une somme particulièrement symbolique est inscrite : le budget participatif, qui permettra aux Avrillais de proposer et conduire des projets pour leur ville, représente un investissement de 150 000€, dont 30 000€ pour les études de faisabilité des projets retenus.

*Proposer et
conduire des
projets pour
leur ville*



« Ce budget de début de mandat prend en compte les adaptations nécessaires à la crise sanitaire, mais regarde déjà au-delà, en poursuivant certains travaux initiés avant 2020, et en préparant ceux qui marqueront les prochaines années. Le budget est à la hauteur de nos ambitions, mais réaliste ».

Philippe Poiroux, adjoint aux finances, à l'économie et à l'emploi

Le Conseil des Sages change de visage

Le renouvellement d'une grande partie des membres du Conseil des sages est en cours. Plus qu'une simple instance consultative, ce Conseil est aussi une force de travail au service des Avrillais.

C'est la moitié de l'effectif qui est arrivée au terme de son mandat. Fondé en 2002, le Conseil des sages d'Avrillé travaille en étroite concertation avec les élus. Il est organisé et coordonné par son Président, qui orchestre l'activité des différents groupes de travail.

Depuis 18 ans, il y a eu trois mandatures et donc trois présidents : Jean-Paul Jacquerez de 2002 à 2004 ; Francis Morel jusqu'en 2012, et René Graveleau. Autre figure marquante de cette aventure débutée il y a près de 20 ans : Guy Papin, décédé au printemps dernier. Particulièrement attaché au Parc de la Haye, il était passionné par l'histoire locale et intarissable sur l'aviation.

Parmi les réalisations du Conseil, la publication du livre « Avrillé au fil du temps » et le tracé des sentiers pédestres sont les plus visibles. Les sages ont également planché sur le dictionnaire des noms de rues (une mine d'informations à consulter sur le site de la Ville), sur des expositions, sur les Journées européennes du patrimoine, etc.

Fin octobre, dix des vingt-et-un sages ont vu leur mandat arriver à son terme. Un appel



à candidature est donc lancé pour intégrer cette instance.

Les postulants doivent habiter Avrillé, être inscrits sur les listes électorales de la commune, retraités ou préretraités sans activité professionnelle permanente et animés d'une véritable volonté participative. Ils ne doivent pas être élus, ni conjoints d'un(e)

élu(e) municipal(e), et deux conjoints ne peuvent y siéger simultanément. Être âgé de 60 ans minimum et 75 ans maximum au 1^{er} janvier de l'année de nomination au Conseil des Sages.

ALIMENTATION

Le marché de la Terre à l'assiette : l'offre perdure

Initié à titre expérimental en plein confinement au printemps dernier, le marché de producteurs qui se déroule le mardi soir s'inscrit désormais dans la durée et devient un rendez-vous pérenne.

L'offre de produits frais et en circuits courts, en fin de journée, répond d'une part aux aspirations des Avrillais soucieux de l'économie locale et d'autre part aux besoins des actifs qui ne peuvent se rendre sur les quatre autres marchés que compte Avrillé.

Avec ses cinq marchés de plein air la Ville permet aux habitants des différents quartiers de se fournir en produits frais.



CRISE SANITAIRE

Confinement : des services adaptés

Depuis le mois de novembre, la vie a été rythmée par les différentes étapes du confinement puis du déconfinement progressif. Comme au printemps, à chaque instant, les services de la Ville sont restés mobilisés et ont innové pour assurer leur mission de service public et faire fonctionner la solidarité.

Le portage des repas est un indicateur symbolique. Assuré par les agents du CCAS et de la résidence autonomie les Rosiers, ce service de livraison à domicile a connu un grand succès au cours de l'année écoulée : 90 Avrillais en bénéficient à ce jour. Les bénéficiaires sont des personnes âgées ou isolées, diminuées physiquement de manière temporaire ou durable.

Si certains lieux ont été fermés au public cet automne (centre Brassens, complexe Delaune et salles de sport, piscine municipale, salles municipales), l'ensemble des services est resté ouvert et en relation avec ses usagers ou administrés.

Début novembre, la médiathèque du centre Brassens a mis en place un service de retrait de livres, revues et disques, pour ses adhérents en mode « drive » : 93 lecteurs (dont 48 pour le secteur jeunesse) ont pu ainsi emprunter jusqu'à 12 ouvrages chacun. Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, le portage de livres à domicile a été activé 22 fois. Depuis le 28 novembre, la médiathèque peut à nouveau ouvrir ses portes aux horaires habituels, mais par prudence, le service de drive est maintenu.

L'une des principales différences entre le confinement du printemps et celui de l'automne était dans les écoles, restées ouvertes en continu. La Ville, en partenariat avec la Communauté urbaine, a fourni des masques à chaque enfant de plus de six ans, conformément aux directives nationales qui rendent cette protection obligatoire. Les protocoles sanitaires appliqués dans les locaux (notamment la désinfection et l'aération régulière) ont été renforcés. Là encore, pour s'adapter face à la crise, des agents œuvrant habituellement dans des sites fermés ont été redéployés pour assurer ces renforts.

Les services gérés à l'échelle de la Communauté urbaine ont été entièrement maintenus : les bus et tramway ont circulé normalement, le ramassage des déchets

Une
médiathèque
en drive



Parmi les services maintenus pendant le confinement : les accueils de loisirs et les activités périscolaires.

a été maintenu sur son rythme habituel et la déchèterie du Lac bleu a conservé son fonctionnement. Pendant ces quelques se-

maines, comme au printemps, la continuité du service public a été assurée.

Nous voulons remercier nos clients

Après une année particulièrement chaotique, deux associations de commerçants avrillais ont lancé un jeu pour la période des fêtes. Trois questions à Sylvain Meunier, président de l'association des commerçants du Bois-du-Roy et Olivier Monthule, celui de l'association Rives du Tram.

NOËL DES COMMERÇANTS

Cette opération consiste en quoi ?

SM : « On ne se laisse pas abattre et on donne rendez-vous à nos clients pour les fêtes de fin d'année, c'est un moment très symbolique pour tout le monde ».

OM : « Nous proposons à nos clients, par un simple bulletin de participation à disposition dans les magasins, de participer pour gagner des bons d'achats. L'opération dure jusqu'au 31 décembre ».

Comment avez-vous maintenu le lien avec vos clients cette année ?

OM : « Ca n'a pas été facile mais beaucoup de nos adhérents ont réalisé à quel point leur boutique est un repère pour certains clients. Certains ont perdu 30% de leur chiffre d'affaires. Nous voulons remercier nos clients fidèles et aussi participer à l'animation des fêtes de fin d'année, malgré la crise sanitaire. »

SM : « Beaucoup de clients nous ont témoigné leur soutien à la réouverture, et nous ont dit, quelle que soit notre activité, que nous sommes essentiels pour eux ».

2020 a fait évoluer cette relation ?

OM : On ressent une envie d'échanger, de discuter. Même dans les démarches d'achat il y a davantage de conscience de l'impact sur l'emploi, des enjeux locaux. »

SM : « Le lien est commercial, mais il est aussi humain, alors on garde le moral ».



Bulletin de participation*

NOËL SOLIDAIRE DES COMMERÇANTS

(DU MARDI 15 AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2020)

Nom : Prénom :

Adresse :

@

☎



GAGNEZ DES BONS D'ACHAT
d'une valeur de 25€ ou 50€ chez vos commerçants avrillais**



*un bulletin par famille **à valoir chez les commerçants adhérents aux associations «Rives du Tram» ou «Bois du Roy». Tirage au sort le 6 janvier 2021



au
restaurant

**SOUTENONS
NOS
COMMERCANTS**



www.ville-avrille.fr



Avrillé
Ville-Parc

Une mobilisation inédite au service des pros

Cet automne l'activité économique a été fortement marquée par la crise sanitaire. En lien direct avec les acteurs économiques du territoire, la Ville a mis en place tous les moyens en sa possession.

En ce début de mandat, la nouvelle équipe municipale n'a pas pu lier un contact traditionnel avec les entrepreneurs et commerçants installés sur le territoire. Pour autant, les élus se sont mobilisés pour contacter les patrons et artisans, recueillir leurs besoins et, selon leur situation, les accompagner au mieux pour minimiser les conséquences des confinements et des fermetures imposées.

Ces contacts téléphoniques ou sur place quand les boutiques pouvaient ouvrir en s'adaptant, ont permis de nouer des contacts et d'inciter les commerçants à faire connaître, via les réseaux sociaux et le site de la Ville, leurs démarches pour poursuivre une partie de leur activité. Une quarantaine d'entre eux ont ainsi pu relayer leur dispositif. *« Plusieurs d'entre eux m'ont fait part de leur satisfaction de sortir d'une relation purement administrative avec la mairie, explique Philippe Poiroux, adjoint aux finances, à l'économie et à l'emploi. Se rencontrer quand la situation est difficile, cela pose les bases d'une relation franche et sincère ».*

Sur le site de la Ville, le nombre de consultations s'est envolé pour la page qui recensait ces initiatives, dépassant largement le millier de consultations. Ce succès est également la preuve de l'attachement des Avrillais à leurs commerces locaux.



Si certains commerces ont pu rester ouverts pendant le confinement, tous sont marqués par l'année qui vient de s'écouler.

Les élus se sont également faits le relais des dispositifs locaux : aides de la Région, accompagnement de la CCI, d'Aldev, de la Région ou de l'Etat, plan de Relance, etc.

Une réflexion est entamée pour instaurer une plateforme d'écoute ou d'échange autour de problématiques pratiques rencontrées par les entreprises avrillaises.

Lutter contre l'isolement

Les services de la Ville et les élus se sont mobilisés pour des appels de courtoisie auprès des personnes inscrites sur le registre des personnes isolées et ainsi recueillir les besoins et les mettre en relation avec les commerçants assurant des livraisons, avec le CCAS ou des associations. Ce registre demeure ouvert : les personnes isolées ou vulnérables peuvent se faire connaître (ou

être signalées par un de leur proche) auprès du CCAS de la Ville pour bénéficier de l'aide des services municipaux, d'une association ou d'un bénévole.

Par ailleurs, comme au printemps, des Avrillais se sont manifestés pour apporter leur aide : les personnes souhaitant faire partie du fichier de bénévoles mobilisables pour réaliser des petits services pour les per-

sonnes isolées peuvent également se faire connaître. Pour lutter contre l'isolement, pour garder le lien, chaque geste compte.

**Contact au 02 41 37 41 21 ou
covid19@ville-avrille.fr**

CULTURE

Les artistes sur les planches

Si les salles de spectacles sont restées vides pendant plusieurs semaines, l'activité sur scène et en coulisse ne s'est pas interrompue. Pour préparer la suite, plusieurs compagnies ont élu résidence dans le théâtre Brassens.



En novembre, côté théâtre, il y a eu la compagnie Viva et sa vingtaine de comédiens, puis la compagnie Ceci Cela et enfin les Arthurs. Bien que l'avenir soit parfois flou, ces structures venues concevoir, améliorer et répéter leurs futures représentations ont pu bénéficier de tout l'accompagnement des équipes du centre culturel Brassens. Fragilisées financièrement par la fermeture des salles de spectacles, certaines sont menacées financièrement. La Ville a donc souhaité afficher son soutien aux compagnies de théâtre vivant, reportant les spectacles et en payant d'ores et déjà les compagnies à hauteur de 90% du cachet sur 2020.

Seuls les professionnels ont pu poursuivre leur activité : le studio B a accueilli les sessions d'enregistrement d'un quintet de chanson-rock, Mikaher, dont les pistes sont désormais en mixage. Le spectacle continue.



« La Culture, c'est ce qui nous a occupé une bonne partie du printemps quand nous étions confinés chez nous. C'est aussi ce qui nous relie, et à ce titre elle doit être préservée, accompagnée. Accompagner les artistes dans ces périodes compliquées, c'est assurer leur pérennité et pouvoir proposer des spectacles quand les salles pourront rouvrir ».

Patrice Lucas, adjoint à la culture, au jumelage et au patrimoine

PETITE ENFANCE

Le RAM reprend du service

Avec l'arrivée de sa nouvelle animatrice, dès la crise sanitaire passée, la vie du RAM va reprendre de plus belle. En effet Morgane Andreau, interlocutrice privilégiée des professionnel(le)s et des parents, occupe un poste désormais à temps plein. Le relais des assistant(e)s maternel(le)s est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, professionnel(le)s et candidats aux métiers de la petite enfance. C'est un espace d'animation, de rencontre et de partage pour les enfants de moins de 4 ans et les adultes qui les accompagnent (assistant(e)s maternel(le)s, parents, garde à domicile). Parmi les animations proposées on trouve les matinées d'éveil, Bébé bouquine et les ateliers de psychomotricité. Ce service est gratuit. Il contribue également à la professionnalisation de l'accueil individuel.

Les permanences téléphoniques du RAM sont à nouveau ouvertes :

- le lundi de 9h à 12h30
- le mercredi de 13h30 à 16h
- le vendredi de 13h30 à 17h30

**Plus d'infos : 02 41 37 41 34
ram@ville-avrille.fr**



BIODIVERSITÉ

Le jardin d'une Avrillaise parmi les finalistes !

Le jardin de la biodiversité d'Agnès Brégeon à Avrillé a été sélectionné parmi les dossiers retenus pour le concours national « Les Victoires du Paysage » 2020.



Refuge de la biodiversité

Agnès Brégeon a fait appel à l'entreprise SICLE pour transformer son jardin de 900m² en un « refuge vert », un jardin pour les abeilles et les oiseaux, qui demande peu d'entretien et s'adapte au changement climatique. Quatre espaces peuvent être distingués dans ce jardin refuge de la biodiversité : un jardin sec accolé à la maison ; un jardin potager ; un « jardin d'air » avec une pelouse et une prairie fleurie et un jardin sauvage avec des arbres fruitiers et une tonnelle. Pour cette Avrillaise, il s'agit d'un « véritable travail de collaboration ». Pour valoriser le travail de l'entreprise, contente du jardin réalisé, elle participe à ce concours.

Après la visite technique cet été et la délibération du grand jury à l'automne, il faudra encore patienter pour savoir si le jardin de la biodiversité fait partie des lauréats. La cérémonie de remise des prix, prévue le 10 décembre à Paris, est reportée en 2021.

Le concours « Les Victoires du Paysage » récompense les collectivités, les entreprises et les particuliers ayant fait appel à des professionnels du secteur pour leur aménagement paysager. Il comporte trois catégories : maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage pri-

vés et particuliers. Sur les 67 finalistes, on compte trois projets en Maine-et-Loire : l'avenue et du parc Jeanne d'Arc à Angers ; le terrain d'aventure du Clos-Coutard à Saumur et le jardin de la biodiversité d'Agnès Brégeon à Avrillé (catégorie particuliers). N'ayant pas les compétences techniques,

HOMMAGE

Alphonse Gallard, infatigable bénévole

Figure marquante de la vie associative avrillaise, Alphonse Gallard s'est éteint à l'automne. Il avait 87 ans. Père d'une famille de 5 enfants, arrivé à Avrillé en 1968.

Né en 1933 à Chemellier dans une grande famille de 9 frères et sœurs, son Certificat d'Etudes en poche, il est devenu menuisier-charpentier.

Passé par Bordeaux, il devient Technicien Supérieur à la Direction des Travaux du Génie d'Angers. Son implication dans la vie as-

sociative et sportive d'Avrillé est immense. Fan de basket il est entraîneur, arbitre et secrétaire du club. Retraité en 1993, il s'investit dans le Comité des Fêtes, qu'il préside jusqu'en 2005. Initiateur des Puces avrillaises (passées de 60 à 750 exposants depuis leur création) il a aussi organisé les réveillons du 1er de l'an. Ses proches le décrivent comme un homme juste et droit, attaché à la justice sociale. Sa participation à la vie avrillaise témoigne de son altruisme.



TRANSITION ECOLOGIQUE

Angers Loire Métropole accélère

Cet automne, la Communauté urbaine a lancé ses assises de la transition écologique. Une démarche inédite et de grande ampleur pour accélérer le changement et fédérer tous les élans qui feront d'Angers Loire Métropole un territoire encore plus à la pointe de la transition écologique.



Les assises de la transition écologique, c'est six mois d'échanges, de travail en atelier et d'animations. Lancées fin octobre par le président Christophe Béchu, la vice-présidente chargée de la transition écologique et des déplacements, Corinne Bouchoux, en présence de Caroline Houssin-Salvetat, maire d'Avrillé et vice-présidente d'Angers Loire Métropole chargée des parcs et jardins communautaires.

Ces assises s'inscrivent dans le processus de transition écologique que l'agglomération angevine a lancé il y a plusieurs années et qui s'est concrétisé en 2019 par la mise en place d'un plan global à l'échelle

communautaire et l'officialisation cet été d'un Contrat de transition écologique à signer avec l'Etat dans le courant de l'année 2021. Leur objectif est de définir avec tous

les acteurs du territoire les actions prioritaires à engager collectivement dès l'année prochaine et pendant tout le mandat. Cette co-construction s'ouvre sur de nombreux champs : la préservation des ressources, la réduction des émissions

de CO², la sauvegarde de la biodiversité... La réflexion doit prendre en compte les enjeux sociétaux, de la qualité de vie et de l'inclusion. Il s'agit de transformer le territoire angevin en prenant des mesures qui visent

à mieux respecter l'environnement et à lutter de façon plus efficace et durablement contre le réchauffement climatique.

Tous les habitants de l'agglomération angevine peuvent participer, que ce soit individuellement ou collectivement. Sept thématiques ont été retenues : se nourrir, se déplacer, se loger, consommer, produire et travailler, s'épanouir, vivre en bonne santé.

Collectées jusqu'en mars prochain, l'ensemble des propositions feront l'objet d'une synthèse avant que soit établie la liste des actions prioritaires à engager à la rentrée 2021. Toutes les informations sur la démarche, le calendrier, les différentes façons de participer, les ressources sont disponibles sur angersloiremetropole.fr

Sept
thématiques
retenues



« Avrillé a longtemps eu une longueur d'avance sur les questions environnementales, et il nous appartient non seulement de rester à la pointe de l'innovation mais aussi de faire bénéficier le plus grand nombre de notre expérience. Avec la création d'un poste d'adjointe spécifique, la nouvelle équipe municipale s'est pleinement saisie de cette question. Le travail des services évolue déjà pour mieux intégrer les questions environnementales et l'implication des Avrillais suivra très prochainement ».

Magali Bergue, adjointe à la transition écologique, à l'environnement et à la communication

EQUIPEMENTS SPORTIFS

La salle Marie Paradis s'élance vers des sommets

Après trois années de travaux, la salle Marie Paradis été officiellement ouverte fin octobre. L'architecture et la localisation du bâtiment permettront à Avrillé de rayonner bien au-delà de ses frontières.

La construction de cette nouvelle salle de sport est un projet initié en 2017, alors que les salles de sports existantes ne permettaient plus de répondre aux demandes de développement des clubs sportifs.

« Avec un accroissement de 7% de licenciés au cours des deux dernières saisons, Avrillé compte plus de 5 500 licenciés, répartis dans 26 clubs, a précisé le maire Caroline Houssin-Salvetat. Cette dynamique sportive est un élément constitutif de l'identité avrillaise. La salle Marie Paradis est donc taillée sur mesure pour répondre aux besoins des sportifs d'Avrillé et de toute la région en escalade, badminton, basket. Et c'est pourquoi elle rencontre un franc succès depuis son ouverture. »

Cette dynamique a d'ailleurs été validée à plusieurs reprises, notamment par le label Ville active et Sportive en 2019 et par les quatre flammes décernées par le Comité régional Olympique et sportif en 2017.

La construction de cet équipement s'inscrit dans la logique d'implantation du gymnase structurant et a pour vocation de recevoir des activités et manifestations à l'échelle locale ou nationale. Le projet a d'ailleurs séduit la communauté urbaine : « Angers Loire Métropole a choisi d'accompagner ce

projet et d'en faire le phare de l'escalade, une véritable référence à l'échelle de l'agglomération et bien au-delà » a expliqué Roselyne Bienvenu, vice-présidente de la communauté urbaine. Parmi les financeurs du projet, la Région Pays-de-la-Loire a également souhaité soutenir la démarche de la Ville. Laurent Prétrot, conseiller régional, souligne l'équilibre trouvé par cette infrastructure, qui accueillera autant les sportifs de haut niveau que les amateurs. C'est d'ailleurs à l'échelle de la région que cet équipement est attendu, et il figure dans le plan national de développement des Structures Artificielles d'Escalade présenté par le Ministère.

Tous les élus et représentants des clubs présents ont souligné l'ingéniosité de la salle de convivialité, flanquée de grandes baies vitrées donnant d'un côté à mi-hauteur du mur d'escalade, et dominant le terrain de basket de l'autre côté. Thierry Malleret, du cabinet MCM Architectes, a dirigé la conception de la salle : « On ne construit pas pour nous, pour notre plaisir. On a voulu intégrer à ce parc un bâtiment sobre à l'extérieur, avec de grandes lames sur sa façade pour refléter l'environnement exceptionnel ».



EN CHIFFRES

- 6 000 m² d'emprise foncière
- 6 052 240 € TTC (dont Région : 600 000 € et ALM : 282 605 €)
- Un **mur d'escalade de 11m** dans une salle dédiée de 500 m²
- 5 000 prises d'escalade
- **Trois disciplines olympiques de grimpe dans une même salle : escalade, bloc, vitesse**
- Une salle de 49 x 26 m pour la pratique du basket, du badminton sur 9 terrains et l'accueil des activités scolaires
- Une **tribune de 285 places**
- 56 heures d'ouverture hebdomadaire pour les clubs

EN DÉTAILS

- **Une salle de convivialité** de type club-house, modulable, mutualisée avec le Coséc Hélène Boucher, cet espace polyvalent permet d'accentuer le lien social et convivial
- **Un hall d'accueil** desservant les annexes et étant un véritable lieu de vie agréable afin que le gymnase ne soit pas qu'un espace dédié à l'activité
- **Des vestiaires** : 6 vestiaires de 16 places pour les joueurs et 2 vestiaires arbitres, afin de garantir la qualité des conditions d'accueil et d'optimiser l'enchaînement et le temps de pratique des disciplines
- **Des bureaux de travail et salle de réunion** dédiés aux clubs utilisateurs afin de faciliter la tâche des bénévoles et d'assurer un lien entre la gestion administrative et la pratique des activités sportives
- **Une infirmerie / local anti-dopage**

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

AVRILLÉ
AVENIR

Accélérer la dynamique

2020 : une année rendue inédite par cette pandémie aux conséquences sanitaires, économiques et sociales majeures.

Depuis le 2^e confinement, nous sommes totalement mobilisés auprès des personnes isolées et fragiles, des commerçants, entreprises, associations, pour répondre à leurs demandes, les soutenir et préserver les intérêts de notre commune.

Dans ce contexte particulier, le budget primitif 2021 de la commune a été présenté aux élus du conseil municipal le 15 décembre dernier. Il s'agit d'un temps fort de la vie municipale, car il concrétise nos engagements politiques pour la Ville.

Cette année, ce budget rigoureux, volontariste et équilibré s'inscrit dans un moment particulier de crises qui nous impactent tous. Afin de recréer du lien social, nous mettons en place des actions culturelles et sociales pour les Avrillais. Nous intégrons la transition écologique à nos projets du mandat et prenons soin du patrimoine bâti et arboré d'Avrillé. Certains services communaux sont renforcés pour accélérer la dynamique de la Ville. Afin de participer au plan de relance économique de l'Etat, et ainsi bénéficier de son soutien financier, des investissements sont adaptés. Dans cette perspective, la collectivité est aux avant-postes de la relance.

En cette fin d'année 2020 où, la joie de se retrouver dans le respect des gestes barrières, se dispute à l'incertitude de fêter Noël en famille, nous vous souhaitons de très belles fêtes. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une année 2021 qui, nous l'espérons, marquera la fin de cette pandémie.

Plus que jamais, nous devons rester unis afin de préserver nos liens, attentifs aux autres et solidaires pour soutenir les plus fragiles, volontaires et énergiques pour continuer à agir pour renforcer l'attractivité d'Avrillé et construire ensemble un avenir pour notre territoire.

AVRILLÉ
PASSION

Avec prudence et espérance

La 3^e vague, économique et sociale, annoncée, ne manquera pas d'arriver aussi à Avrillé. Malgré sa réputation de ville où il fait bon vivre, il faut redoubler d'attention auprès de tous ceux qui peuvent avoir besoin d'aide.

La gestion financière rigoureuse héritée des mandats précédents est une chance qui doit nous permettre la réalisation d'efforts exceptionnels, notamment à destination des plus fragiles, des commerçants, des bars et restaurants, des associations...

Renforcer les fonds de solidarité, nationaux et régionaux, par des apports municipaux, nous semble impératif si nous souhaitons garder une ville synonyme de cohésion et d'opportunités pour chacun. Il est capital de garder sous contrôle le niveau des nouveaux investissements du mandat et des coûts de fonctionnement en veillant particulièrement à ne pas trop embaucher.

Nous devons être raisonnablement prudents et garder espoir. Le groupe Avrillé Passion vous souhaite malgré tout, un joyeux Noël et d'heureuses fêtes tout en vous assurant de sa totale implication à vos côtés. Prenez soin de vous.

ENSEMBLE
AVRILLÉ

2021, le retour des jours heureux ?

Nous vivons une nouvelle fois une période difficile, pleine d'incertitude mais aussi d'espoir pour les mois à venir. **Il nous faut continuer à faire preuve de vigilance** pour nous protéger ainsi que les autres.

Nous pensons tout particulièrement aux personnes seules et isolées ; nous pensons aux commerçants souvent porteurs d'initiatives pour s'adapter ; nous pensons à tous les Avrillais et Avrillaises en attente de jours meilleurs, après une année marquée par cette crise sanitaire.

Il restera également de cette année une campagne municipale intense et mouvementée, marquée par une abstention record.

Dans ce contexte si particulier, les fêtes de fin d'année ne seront pas comme d'habitude. Nous vous les souhaitons malgré tout les meilleures possibles, avec des moments de joie avec celles et ceux que vous aimez. Nous attendons toutes et tous 2021 avec impatience, en espérant que cette nouvelle année nous permette de nous retrouver le plus rapidement possible autour d'événements et de nouvelles rencontres.

Vos élus de la minorité restent plus que jamais à vos côtés et vous encouragent à créer des liens d'amitié et de solidarité pour que 2021 soit l'année de tous vos projets.

Florian Santinho, Annie Rat, Estelle Lemoine-Maulny, François Varlin



Vendredi 2 octobre - Tour de la mémoire

Les élus ont accueilli Laurence, infirmière-aidante, et son mari Robert, atteint d'Alzheimer qui se sont arrêtés à Avrillé dans le cadre de leur tour de la mémoire, tour de France à vélo au profit de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Un don a été fait à leur association.



Mardi 6 octobre Communication bienveillante

Une soirée-débat sur la communication bienveillante, avec la psychologue Nadège Larcher, était organisée au centre Brassens. Un éclairage captivant devant une salle comble (dans le respect des mesures en vigueur).



Lundi 12 octobre - Dictée & solidarité

Des élèves du groupe scolaire Saint-Exupéry ont participé à la dictée "Le pouvoir des mots" dans le cadre de l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" de l'association ELA, en présence de Caroline Houssin-Salvetat, maire d'Avrillé, William Marois, recteur de l'académie de Nantes et Benoît Dechambre, directeur académique.

Lundi 19 octobre - Sports Vacances

Pour cette première journée d'activités sportives, les jeunes de 6 à 11 ans ont découvert le ezyroller et ont profité du parcours aquatique de la piscine municipale.



Lundi 19 octobre - Miss Pays de la Loire

Avant sa participation au concours Miss France en décembre, Julie Tagliavacca, Miss Pays de la Loire, a été reçue en mairie, accompagnée de la déléguée du comité Miss France et des membres du Comité des fêtes d'Avrillé.



Du 26 octobre au 6 novembre - En résidence à Brassens

Malgré l'annulation des spectacles, la compagnie Viva, compagnie de théâtre, a pu travailler sur sa pièce « L'École des femmes » en résidence au centre Brassens. Une interview vidéo d'Anthony Magnier, metteur en scène, a été réalisée.



30 novembre - Décorations de Noël

Les décorations de Noël ont été installées dans toute la ville et sont illuminées à la nuit tombée depuis lundi 30 novembre.

AGENDA

DÉCEMBRE

**Du mardi 15
au jeudi 31 décembre**
Noël solidaire des
commerçants

Mardi 15 décembre
Conseil municipal
19h, salle Marie Paradis

**Jusqu'au
mercredi 16 décembre**
Inscriptions aux
accueils de loisirs de la
MJC
www.mjc-avrille.asso.fr

Mercredi 16 décembre
Histoires de Noël pour
petites oreilles
De 11h à 12h,
médiathèque

**Jusqu'au
vendredi 18 décembre**
Enquête publique
Révision générale du
PLUi
[www.
angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr)

Jeudi 14 janvier
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Scène découverte
19h, centre Brassens

Samedi 16 janvier
Elle... émoi par
Not'Compagnie
Théâtre
19h30, centre Brassens
De 8 à 16€

Mardi 19 janvier
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le
bout de la langue
De 14h30 à 16h30,
médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Jeudi 21 janvier
Don du sang
De 16h à 19h30, salle
Tabarly
Sur rendez-vous sur mon-
rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 22 janvier
Concert de Bernd
Lhotzky avec Malo
Mazurié
20h30, centre Brassens
De 8 à 16€

Samedi 23 janvier
Bébé bouquine
10h30, médiathèque

Nuit de la lecture
20h, médiathèque

Dimanche 24 janvier
Cet étrange éclat par
Anacréon et les Amis
des orgues d'Avrillé
Concert
16h, église St Gilles
Réservation au
02 41 44 18 01

Mardi 26 janvier
La corse par le Cercle
des voyageurs
Film-conférence
14h30, centre Brassens
7€

Vendredi 29 janvier
Vies de papier par la cie
La Bande Passante, en
partenariat avec le Son
du Fresnel
Théâtre d'objets
documentaire
20h30, centre Brassens
De 8 à 16€

Samedi 30 janvier
Repair café
De 9h30 à 12h30, salle
Victor Hugo



Une collecte de sang est organisée jeudi 21 janvier de 16h à 19h30, exceptionnellement salle Tabarly.

L'exposition
de Jacques
Péquignot,
lauréat des
talents avrillais
2019, aura
lieu du jeudi 7
au samedi 23
janvier, avec
le salon de la
sculpture.



JANVIER

**Du jeudi 7
au samedi 23 janvier**
Exposition de Jacques
Péquignot et salon de la
sculpture
Centre Brassens
Entrée libre

Vendredi 8 janvier
Tout baigne par la cie
Sophie
Théâtre
19h30, centre Brassens
De 8 à 16€

Mardi 12 janvier
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le
bout de la langue
• De 14h30 à 16h30,
• De 18h30 à 20h30,
médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 13 janvier
Raconte-moi une
histoire
15h30, médiathèque

**Du samedi 30 janvier
au samedi 20 février**
Salon de la peinture à
l'eau
Centre Brassens
Entrée libre

FÉVRIER

Mardi 2 février
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le
bout de la langue
• De 14h30 à 16h30,
• De 18h30 à 20h30,
médiathèque
Informations 06 64 84 53 09
**Club des lecteurs
adultes**
18h30, médiathèque

Mercredi 3 février
Petite rouge par la cie
Démons et Merveilles
Spectacle jeune public
15h, centre Brassens
De 4 à 10€

Samedi 6 février
Festival de théâtre
amateur
De 14h à 22h, centre
Brassens
Tarifs :
1 spectacle : 7€
Pass 3 spectacles : 15€

Dimanche 7 février
Festival de théâtre
amateur
Après-midi, centre
Brassens
Entrée libre

Mardi 9 février
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le
bout de la langue
De 14h30 à 16h30,
médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Jeudi 11 février
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Jeudi 11 février
Concert du Father and
Son Pastre Quartet
Avec Jazz pour tous
20h30, centre Brassens
De 8 à 16€

Samedi 13 février
Non à l'argent par les
Arthurs - Théâtre
20h30, centre Brassens
De 8 à 16€



Les prochains rendez-vous du repair café sont prévus samedi 30 janvier et samedi 27 février, de 9h30 à 12h30, salle Victor Hugo.



La représentation du spectacle *Non à l'argent* des Arthurs, initialement prévue en novembre, est reportée le samedi 13 février à 20h30 et dimanche 14 février à 15h, centre Brassens.

Dimanche 14 février
Non à l'argent par les Arthurs
Théâtre

15h, centre Brassens
De 8 à 16€

Mercredi 17 février
Histoires pour petites oreilles

11h, médiathèque

Judi 18 février
Conseil municipal

19h, Hôtel de Ville

Vendredi 19 février
Jetlag par la cie Chaliwaté, en partenariat avec le Son du Fresnel

Théâtre gestuel, cirque
20h30, centre Brassens
De 8 à 16€

Du lundi 22 au vendredi 26 février
Tout se joue ici ! (semaine thématique)

Centre Brassens
Entrée libre

Samedi 27 février
Repair café

De 9h30 à 12h30, salle Victor Hugo

Samedi 27 février
#Impulse

De 14h à 19h, centre Brassens
Entrée libre

Le prochain numéro d'*Avrillé Mag* paraîtra mi-février 2021
Vous pouvez nous contacter
au 02 41 37 41 47 ou sur www.avrille.fr.

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
(sous réserve de modifications)

Retrouvez les animateurs de proximité les mercredis de 15h à 18h30 au Plateau Mayenne et les mardis et jeudis de 17h à 18h30, au parc Verdun ou dans la salle d'animation du centre commercial Carrefour Market à côté de Biocoop en cas de mauvais temps.

Renseignements :
06 21 53 03 53.

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur www.avrille.fr (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tous les événements »)

AVRILLÉ

2021



BONNE ANNÉE



www.ville-avrille.fr

Avrillé
Ville-Parc